



BILLET

Triste record

3.187.700 chômeurs en France. La crise est installée durablement et, dans ce contexte, ce sont évidemment les moins formés et les moins diplômés qui sont les plus pénalisés.

À Aurore, où nous accueillons les publics les plus touchés par la crise et les plus éloignés de l'emploi, l'ensemble de nos actions et particulièrement celles du pôle Insertion visent à ramener vers la formation, l'emploi et l'insertion durable les plus précaires. Un pari impossible au vu du contexte ? Et bien non, car sans être magiciens nous connaissons quelques recettes. Ainsi, quand nous constatons que

« ... Investir dans l'accompagnement se révèle payant... »

43% des 1500 personnes au RSA accueillies dans le cadre d'un contrat d'insertion sortent des dispositifs d'accompagnement vers un emploi ou une formation, nous pouvons affirmer que le suivi individualisé que nous leur

proposons est une clef du retour à l'emploi, avec ce que cela implique de temps pour nouer le contact, d'écoute et d'accompagnement individuel associés à une dynamique collective. De même, la moitié des emplois aidés permanents de nos chantiers d'insertion, de nos dispositifs d'insertion et Esat sortent du chômage. Investir dans l'accompagnement, permettre la recherche et l'innovation dans le secteur médico-social se révèle payant. Il n'existe pas de formule magique mais les efforts portés sur le long terme et sur plusieurs fronts seront récompensés. Aurore s'inscrit également dans la dynamique des emplois d'avenir pour en finir avec l'exclusion professionnelle des jeunes et veut aussi, à travers une expérimentation menée avec la Fnars, favoriser l'accès à l'emploi en entreprise. Dans un contexte plus que morose, c'est la multiplication des idées neuves, la recherche de trappes d'innovation, et les synergies avec le « marchand » assorties d'un investissement des collectivités locales, qui paieront.

Éric Pliez
Directeur général

EN BREF...

Inauguration

Le foyer LOGIS pour personnes traumatisées-crâniennes ou cérébro-lésées sera inauguré le 18 avril prochain, en présence de Pascal Cherki, maire du 14^{ème} arrondissement.

VIE INTERNE

Échanges avec une C.I.P.

Depuis 3 ans, Stéphanie est Chargée d'Insertion Professionnelle (CIP) à l'Espace Emploi de Livry Gargan (secteur Accueil/Animation/social du pôle Insertion professionnelle d'Aurore). Fière de ce métier encore mal connu, elle raconte son quotidien de « chasseuse de compétences ».



Le CIP aide à la construction du projet professionnel

Quelle est la singularité d'un CIP par rapport aux autres travailleurs sociaux ?

« Nous sommes complémentaires. Il arrive que les éducateurs accompagnent des bénéficiaires dans des démarches d'insertion professionnelle, mais ils nous sollicitent souvent lorsque les premiers essais n'ont pas été concluants. Car notre approche prend en compte la personne et son histoire pour établir un projet d'insertion professionnelle qui lui corresponde vraiment. Le travail d'un CIP n'est pas de trouver un travail à quelqu'un, c'est de l'aider à déterminer son parcours. »

Quelles difficultés rencontre le public ? « Je reçois des personnes vivant en CUCS ou ZUS, orientées par des partenaires. Elles ont d'abord un problème de disponibilité : on s'engage difficilement dans un projet professionnel quand un problème de logement vous préoccupe. Il faut également repérer dans l'histoire des gens ce qui freine ou ce qui fera levier pour construire leur projet d'insertion professionnelle. Beaucoup ne se croient pas capable de faire autre chose que des métiers très basiques. Par exemple, lors d'un premier rendez-vous, une dame se focalisait sur le métier d'agent d'entretien. Je lui ai demandé de me raconter son parcours : en Afrique, elle avait fait de la couture et de la cuisine, mais elle avait mis de côté ces savoir-faire, car elle avait entendu dans les médias qu'il y avait des recrutements d'agent d'entretien. Se rappeler ses expériences passées a permis d'envisager d'autres postes et en quelques semaines elle a trouvé un emploi dans une cantine scolaire. »

INFOS GÉNÉRALES

Hommage

L'association Aurore souhaite rendre hommage à Robert Castel, sociologue et directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, décédé le 12 mars dernier. Il était intervenu lors du cycle 2009 des conférences de L'Olivier et nourrissait (depuis 2011) de son regard éclairé les débats du comité scientifique des maraudes, créé par Aurore. Nous saluons sa générosité, son travail et son envie de transmettre.

Convention Aurore

La convention annuelle de l'association aura lieu le **mercredi 12 juin 2013**, au Palais des Congrès Paris-Est Montreuil. Elle réunira près de 400 salariés d'Aurore, mais aussi des bénévoles et des personnes accueillies. Lors de cette journée, un film présentant les activités du pôle Habitat sera diffusé. Le matin, des ateliers transversaux réuniront les participants qui pourront ensuite assister à l'assemblée générale qui se tiendra dans l'après-midi. Les inscriptions aux ateliers seront ouvertes en ligne dès le 15 avril.

Audiens

Les salariés d'Aurore (CCN51) ont reçu récemment un courrier du nouvel organisme de prévoyance auquel ils sont affiliés. Effectué en janvier 2013, ce changement de régime de prévoyance (protection des salariés en matière d'incapacité, d'invalidité et de décès) apporte de meilleures garanties, pour une cotisation moindre. Des informations complémentaires seront rapidement envoyées à tous les salariés concernés.

PARTENARIAT

« L'art n'est pas exclu »



Mateja, photographe et intervenante Pulsart.

C'est l'effervescence à la Halte Femmes. Dans la salle commune, les pots de peinture se mêlent aux plateaux petit-déjeuner : les artistes de Pulsart organisent les derniers ateliers peinture et photos en vue du spectacle du 24 avril prochain qui réunira les créations artistiques de personnes accueillies au sein de 7 services de l'association.

Pulsart, association artistique et culturelle, est intervenue plusieurs fois déjà au sein d'Aurore. Depuis un an, la collaboration entre artistes et personnes accueillies s'est développée : sept services de l'association ont participé au projet "L'Art n'est pas exclu".

Chaque structure a sa spécialité : à Nantes les personnes accueillies ont utilisé l'expression corporelle et la vidéo, à la Communauté thérapeutique d'Aubervilliers, ils ont choisi l'écriture, la musique et la photographie ; les centres

d'hébergement Albert 1^{er} et Pierre Petit ont opté pour l'écriture et la musique. Les jeunes de L'Odysée ont utilisé l'écriture, la musique, l'expression corporelle et la vidéo.

À la Halte Femmes, deux ateliers sont proposés aux bénéficiaires de l'accueil de jour. Mateja est photographe professionnelle. Elle invite les participantes à « chasser », lors de promenades, les images qui illustreront les textes écrits dans les autres services.

« On travaille des thèmes comme la liberté, l'espace ou le dépaysement », explique-t-elle. « Elles ne sont pas très à l'aise avec leur propre image et avec les images en général. Alors, je commence toujours par montrer les photos de la séance précédente, pour leur donner une idée, pour qu'elles aient un point de départ ».

Certaines peignent les fresques qui serviront de décor au spectacle du 24 avril, avec Caroline, la plasticienne qui anime l'atelier, quand les autres regardent se dessiner les personnages sur la toile tendue au mur. « Les ateliers leur donnent à la fois la possibilité de s'exprimer et celle de s'accrocher à une activité » explique Rodrigue Cabarrus, chef de service de l'accueil de jour. « Le public en accueil de jour est mouvant. D'un jour sur l'autre il n'y a jamais les mêmes femmes. Or, ces rendez-vous artistiques qui les mobilisent, c'est le moyen de garder un lien, d'approfondir

la relation, par l'intermédiaire de l'activité et d'amener petit à petit la question du suivi social. Ces ateliers sont de véritables outils pour l'équipe éducative », ajoute-t-il.



La fresque, peinte collectivement, servira de décor lors du spectacle du 24 avril.

Et c'est bien là que réside l'intérêt de l'action collective menée par Pulsart au sein d'Aurore : utiliser l'art et la culture pour proposer aux personnes en difficulté une autre façon de s'exprimer, tout en soutenant les démarches de mobilisation des travailleurs sociaux.

Rendez-vous le 24 avril prochain, à 18h au Divan du Monde pour découvrir les fruits de la collaboration entre artistes et personnes accueillies.

PRESSE RETROUVEZ REPORTAGES ET INTERVIEWS SUR WWW.AURORE.ASSO.FR/BLOG

LIBÉRATION.FR – 11 MARS 2013

Le site de Libération publie un article sur l'expérimentation parisienne Un chez soi d'abord, coordonnée par Aurore et l'EPS Maison Blanche.

FRANCE 3 IDF – 18 MARS 2013

Le JT régional a rencontré l'une des locataires du dispositif studios-jeunes de Villiers-le-Bel au sein duquel Aurore propose un accompagnement social pour 16 filles et garçons en difficulté et engagés dans un parcours d'insertion professionnelle.

... ET SUR LE BLOG D'AURORE :

• Journée internationale du travail social E.Pliez s'exprime sur l'importance de la formation.

• Journée mondiale de l'autisme : A.Salque et X. Bougouin, chefs de service, pointent le manque de structures pour adultes autistes.

• Infographies : le fonctionnement du plan hivernal, en images.

Comment travaille-t-on la réinsertion d'une personne dans un contexte de crise et de chômage ? « La Seine-Saint-Denis compte 12,5% chômeurs. Le pôle emploi est débordé. Beaucoup de gens ne s'y rendent plus et sont sans suivi. Je peux les recevoir, de même que les personnes qui ont depuis longtemps arrêté de travailler. Il n'est pas question de se jeter sur la création d'un CV : je dispose de temps pour les remobiliser sur un parcours d'insertion. Je valorise leurs compétences pour qu'elles reprennent confiance et fassent leurs recherches elles-mêmes, tout en étant informées des réalités : les emplois sont souvent précaires. » **Concrètement, comment aidez-vous les personnes à retourner sur le marché de**

l'emploi ? « Je les aide à déterminer leur projet et à s'orienter vers des offres qui leur correspondent. Je peux proposer une permanence dans un lieu fréquenté par le public ou recevoir à l'Espace emploi. En plus des entretiens individualisés, je propose un atelier informatique une fois par mois, car c'est souvent un frein à la recherche d'emploi. J'essaie de mettre toutes les chances du côté de la personne pour qu'elle se donne les moyens de se lancer sur le marché du travail. »

En 2012, l'Espace emploi 93 dénombre 48% de sorties positives. Contact : s.bedigis@auore.asso.fr - tél : 01 40 33 88 35.

HÉBERGER

Plan hivernal : prolongations

Avec la gestion de près de 500 places d'urgence dans le cadre du plan hivernal, Aurore entrevoyait cette fin de mois de mars avec appréhension. Une semaine avant la fin « officielle » de la campagne, la DRIHL a annoncé la prolongation de l'ensemble des centres gérés par Aurore (seuls les abris de nuit et les places grand froid ont fermé leurs portes). Au cours du mois d'avril, le gouvernement devra décider de la suite des prolongations. Ces dernières permettent de ne pas rompre le lien tissé avec les personnes accueillies durant les mois d'hiver et aux SIAO d'orienter les personnes dans des hébergements adaptés. À Boulogne-Billancourt, les places hivernales alliant hébergement à l'hôtel et suivi au centre de stabilisation L'Olivier ont été pérennisées, démontrant l'intérêt d'un accompagnement social sur la durée.



Photographie : Laurent Zylberman

L'accompagnement social, simplement essentiel à tout type d'hébergement

SOIGNER

Visite de la présidente de la MILDT

Le 20 mars dernier, la présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) et plusieurs de ses collaborateurs, ont rencontré une partie de l'équipe des centres EGO (CAARUD et CSAPA) d'Aurore et de la direction du pôle Addictions santé-précarité. Mme Jourdain Menninger a découvert l'historique et les activités des services EGO, présentés par Lia Cavalcanti, directrice.

Attentive aux difficultés exprimées mais aussi aux succès dont peuvent se prévaloir les services EGO, la présidente de la Mildt a conclu sa visite par une rencontre de terrain avec l'équipe du CAARUD.

CAARUD : Centre d'Accueil, d'Accompagnement et de Réduction des Risques pour Usagers de Drogues

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie



Photographie : Mireille Riou

Présentation d'Aurore, du CAARUD et du CSAPA à la Présidente de la Mildt.

INSÉRER

Printemps aux Jardins

Dans les serres sevranaises, les 38 salariés en insertion du chantier maraîchage voient petit à petit les légumes du printemps remplacer ceux de l'hiver. Près de 18 tonnes de légumes (50 variétés proposées) sont produites par an et approvisionnent les paniers de 80 adhérents, qui bénéficient de 3 à 5 kg de légumes à 9€ ou de paniers familiaux à 15€ contenant 4 à 7 kg. Les jardins ont récemment diversifié leur production : dans une conserverie proche, les légumes sont transformés en jus, soupe de tomates ou encore ratatouille. En plus des activités habituelles, les Jardins Bio devraient rapidement fournir des paniers à prix réduit pour les bénéficiaires de la future épicerie solidaire de Montreuil. Aujourd'hui, la distribution des paniers de légumes s'effectue sur 7 lieux en Seine-Saint-Denis et à Paris. Pour en savoir plus : jardinsbio@auore.asso.fr



Photographie : Laurent Zylberman

Les Jardins de Sevrans étendent les lieux de distribution : avis aux amateurs de légumes bios !



AGENDA

VIE INTERNE

- 8 avril :
 - Comité de direction
- 9 avril :
 - Séminaire interne du pôle Insertion, avec les salariés d'Aide au Choix de Vie
- 16 avril :
 - Réunion du comité scientifique des maraudes
- 22 avril :
 - Réunion du CHSCT
- 23 avril :
 - Séminaire cadres
- 29 avril :
 - Conseil d'Administration

PARTENARIAT

- 3- 10 - 17 & 24 avril :
 - Participation au groupe de travail sur la réforme du RSA, suite à la Conférence Nationale contre la pauvreté
- 9 avril :
 - Rencontre avec la Mairie de Paris, à propos du service Itinérances
 - Rencontre avec Christian Lambert, préfet de Seine-Saint-Denis
- 11 avril :
 - Rencontre avec M.Raoult, maire du Raincy, à propos de la sortie du plan hivernal
- 15 avril :
 - Rencontre avec M.Lespare, maire de Bezons, à propos de l'accueil de jour Emile Zola
- 26 avril :
 - Rencontre avec M.Petitta, vice-président du Conseil Général de l'Essonne à propos du projet de Palaiseau

ÉVÈNEMENT

- 18 avril :
 - Inauguration du LOGIS
- 24 avril :
 - Concert Pulsart & Aurore au Divan du Monde



NICOLE MAESTRACCI : SAGE & ENGAGÉE

« Nicole Maestracci a quitté le Conseil d'Aurore en devenant Membre du Conseil Constitutionnel il y a quelques semaines. Je lui ai dit, au nom de toute l'association Aurore, mon regret de la voir s'éloigner, car son soutien, la justesse de sa vision des questions sociales et sa rigueur nous manqueront. Il y a mille manières de se mettre au service de la collectivité et son parcours le montre. Mais en rendant hommage au travail exemplaire fait par Nicole dans le secteur social, notamment à Aurore et à la FNARS, je veux saluer l'unité d'une femme et lui dire que sa voix manquera à notre secteur. La générosité, l'exigence et la rigueur intransigeante de son approche des questions sociales demeureront comme une référence pour nombre d'entre nous. » Pierre Coppey, président d'Aurore.

Entretien avec Nicole Maestracci, femme de loi entière et accessible

Les questions sociales jalonnent votre parcours. Qu'est-ce qui motive votre engagement ?

« Je suis magistrate depuis 35 ans. Pour l'essentiel, les personnes qui viennent devant la justice, qu'il s'agisse de la justice pénale ou de la justice civile quotidienne, sont extrêmement démunies. On ne peut pas se contenter d'en prendre acte. J'ai rapidement voulu en savoir plus, chercher des solutions. Juger une affaire c'est régler un conflit, mais c'est aussi faire en sorte que la vie continue, au-delà du conflit, dans des conditions acceptables. L'origine de mon engagement c'est d'abord une envie, très modeste, de changer les choses. »



Présider la conférence de consensus « Prison éviter la récidive », était-ce l'aboutissement d'une réflexion sur la prison, entamée depuis longtemps déjà ?

« C'est plutôt un commencement. La conférence a été décidée par la Garde des Sceaux dans un contexte où les lois pénales s'étaient succédées à un rythme soutenu, sans pour autant qu'on ait pris le temps de conduire des évaluations sur leur efficacité. L'idée de la conférence de consensus était de réunir toutes les informations scientifiquement validées dont on dispose sur la prévention de la récidive pour construire un socle de connaissances communes sur lequel s'appuyer pour conduire une réforme durable. Certes, la France n'est pas un pays de consensus. On aime les débats et la polémique. Cependant, aucune politique publique ne peut être efficace dans la durée si elle ne s'appuie pas sur un consensus large. C'est cette conviction qui nous a guidés dans l'organisation de cette conférence. La conférence de consensus est une procédure complexe puisqu'elle comporte plusieurs phases : un comité d'organisation qui fait l'inventaire des connaissances disponibles et organise l'audition publique ; des experts entendus publiquement les 14 et 15 février 2013 et un jury qui a élaboré des recommandations remises au Premier ministre, le 20 février dernier. Ce processus fait intervenir de nombreux acteurs de cultures professionnelles et de sensibilités variées. Les recommandations ont néanmoins été adoptées à l'unanimité, ce qui montre qu'un consensus est possible, autour notamment de la nécessité de développer les peines en milieu ouvert et d'éviter les sorties de prison sans suivi. Pour changer les choses, il ne faudra pas seulement changer les lois mais aussi opérer une véritable révolution culturelle qui passe par un travail de communication et d'information important. »

Vous avez été nommée au Conseil Constitutionnel. Quelle place y auront les questions sociales ?

« De nombreux textes sociaux sont examinés par le Conseil, qu'il s'agisse de questions prioritaires de constitutionnalité ou de contrôle de la loi a priori. J'y entre forcément avec mon histoire professionnelle et associative. Cette expérience me permettra peut-être de mesurer plus facilement les conséquences concrètes des textes législatifs. Mais c'est avant tout un travail collectif puisque nous délibérons toujours à neuf. »

Vos nouvelles fonctions vous obligent à quitter le CA d'Aurore, notamment. Que reprenez-vous de ces années passées aux côtés des associations ?

« Être membre du Conseil Constitutionnel entraîne effectivement des incompatibilités qui m'obligent à mettre fin à mes activités associatives, dès lors qu'il s'agit d'associations percevant des fonds publics. Je retiens de mon travail auprès des associations, qu'il faut toujours se préoccuper de la manière dont les décisions sont exécutées sur le terrain. Il faut être attentif à l'expérience des personnes pour lesquelles un dispositif, une mesure, une loi, ont été conçus. S'occuper des plus démunis est un impératif pour la cohésion de la société. Cela bénéficie non seulement aux plus pauvres mais à la société tout entière. C'est ce que j'ai appris et que je continuerai à défendre. »